

Responsabilité sociétale des entreprises : quelle méthode de comptabilité et quelles contributions des entreprises à la conservation de la biodiversité ?

Séminaire de l'atelier 2 de l'UMR 5600 Environnement Ville Société / Institut Fayol

Vendredi 1^{er} décembre 2017,
Mines Saint-Étienne, Espace Fauriel, A022

9h30 – 11h 30 : quelle comptabilité pour le développement durable ? Présentation de la méthode CARE puis échanges avec Jacques Richard*, professeur émérite à l'Université Paris Dauphine

13h30 -16h30 : « Responsabilité sociétale : quelles contributions des entreprises à la conservation de la biodiversité ? » - Soutenance de thèse d'Anastasia Wolff (AgroParisTech, Mines Saint-Etienne)

Présentation du séminaire de la matinée

La méthode CARE a pour objectif d'éviter le clivage entre la gestion financière et la gestion environnementale et sociale. Elle prend pour base la comptabilité en coûts historiques et vise à estimer les coûts de maintien et de restauration des fonctions environnementales sous la contrainte que les trois capitaux - financier, naturel et humain, - soient conservés séparément et non globalement. Ce modèle est basé sur l'idée que l'organisation est tenue de « réparer » la dégradation des capitaux (financier, humain et naturel) dont elle est responsable (Rambaud et Richard, 2013).

* Jacques Richard est professeur de gestion à l'université Paris-Dauphine, Expert-Comptable et Commissaire aux comptes associé au Groupe Alpha spécialisé dans l'aide aux comités d'entreprise, il est membre du Conseil National de la Comptabilité et du Comité de la Réglementation Comptable.

Auteur ou coauteur de plus d'une trentaine d'ouvrages, il a publié des livres en anglais, allemand, russe, japonais, suisse, français ; il est notamment l'auteur de Comptabilité Générale (Dunod) qui en est à sa 8^{ème} édition et coauteur de The International Encyclopaedia of Management (Routledge) ainsi que de Comptabilité et développement durable (Economica)

Présentation de la Soutenance de thèse de l'après-midi

« *Responsabilité sociétale : quelles contributions des entreprises à la conservation de la biodiversité ?* »

Résumé :

Alors que nous faisons face à une crise biologique majeure, acteurs institutionnel et ONGs exhortent les entreprises à s'engager pour enrayer cette érosion écologique. L'objectif de la thèse est d'analyser, évaluer et faire évoluer la contribution potentielle des entreprises à la conservation de la biodiversité dans le cadre de leur responsabilité sociétale (RSE).

Un cadre d'analyse est développé pour évaluer la prise en charge par une entreprise de ses responsabilités écologiques en termes de moyens – les initiatives RSE a priori favorables à la biodiversité mises en œuvre – et de résultats – la compatibilité des activités de l'entreprise avec la conservation de la biodiversité.

Après avoir caractérisé les initiatives RSE à partir de l'étude de cas des engagements d'entreprises endossés comme contributions à la Stratégie nationale pour la biodiversité, une méthode est proposée pour tester si les activités d'une entreprise sont écologiquement non-durables.

Le postulat est que le respect des capacités de charge des écosystèmes est un prérequis à la conservation effective de la biodiversité.

Cette méthode, adaptée de l'évaluation environnementale absolue de la durabilité, est appliquée, dans le cadre de deux projets de recherche-intervention, au portfolio alimentaire du Groupe Casino et au cycle de vie de deux installations de stockage de déchets dangereux de SARP Industries.

Cette objectivation des performances au regard des contraintes écologiques sert d'appui pour proposer des orientations stratégiques dans la logique de la séquence éviter-réduire-compenser. Soulignant l'importance de renforcer la prise en charge des pressions étendues, cette thèse ouvre plus largement des perspectives pour les secteurs d'activité et les politiques publiques.

Le jury de thèse sera composé de :

Nathalie FRASCARIA-LACOSTE, AgroParistech (Rapporteure)

Pere FULLANA i PALMER, ESCI-UPF (Rapporteur)

Dominique BOURG, Université de Lausanne (Examineur)

Audrey COREAU, Agence française pour la biodiversité (Examinatrice)

Jacques RICHARD, Université Paris Dauphine (Examineur)

Christian BRODHAG, Mines Saint-Etienne (Directeur de thèse)

Natacha GONDRAN, Mines Saint-Etienne (Co-directrice de thèse)

Contact : [Natacha Gondran](#), UMR 5600 Environnement Villes Sociétés
Institut Henri Fayol, dépt Génie de l'Environnement et des Organisations